

## Rapport de jury de l'épreuve d'histoire-géographie du CRPE session 2009 :

L'épreuve d'histoire-géographie du CRPE se sont déroulées le 29 avril de 14h30 à 17h30. Cette année, les épreuves pour la composante majeure ne proposaient pas les mêmes sujets que pour la composante mineure. Il semblerait que cet élément ait quelque peu étonné, voire déstabilisé certains candidats. Les résultats de l'épreuve 2009 sont globalement équivalents à ceux de 2008, hormis pour la composante mineure qui, elle, se situe dans une moyenne légèrement inférieure.

L'écart des notes est important ; de 0 à 12,5 et fait apparaître l'hétérogénéité du niveau des copies. D'une manière générale et avant une analyse plus précise des différents sujets, il paraît nécessaire de rappeler toute l'importance qu'il faut apporter dans la préparation de cette épreuve à la maîtrise de l'orthographe. Rappelons que le CRPE est un concours d'un haut niveau d'exigence et notamment dans la maîtrise de la langue française. Démontrer sa bonne maîtrise des règles d'orthographe d'usage et d'accord semble incontournable. De trop nombreuses copies ont perdu des points précieux du fait de copies mal présentées, d'une écriture peu soignée et d'une orthographe parfois en dérive.

La composante majeure se divisait en deux parties :

- *La première*, notée sur 6 points, proposait une question d'histoire et une question de géographie. Chaque partie étant notée sur 3 points, il s'agissait de répondre d'une manière claire et synthétique aux questions d'histoire et de géographie qui suivent :
  - « 1788-1815 : une France bouleversée par la révolution et l'empire dans les domaines politiques et sociaux.
  - « L'aménagement de l'espace montagnard : les stations touristiques dans les Alpes Française ».
- *La deuxième partie* de la composante majeure était notée sur 8 points et proposait un sujet d'histoire :
  - la romanisation de la Gaule.
  - L'ensemble du dossier comportait 6 documents, qui devaient aider à présenter les principaux enjeux scientifiques. Une fois, ces derniers définis, une fois les documents présentés, des pistes pédagogiques d'utilisation d'un ou de ces documents devaient être proposées.
  - La composante majeure se déclinait en une question d'histoire et une question de géographie.
  - Comment expliquer l'extension coloniale européenne dans la deuxième moitié du 20ème siècle et du 19ème siècle.
  - les villes en France : réseau urbain et offre de service.
  - L'analyse des différentes copies amène à différentes remarques. Si les moyennes générales restent faibles, les copies sont de niveau très inégal :
  - Des copies sont de grande qualité, ces dernières témoignent :
    - d'une capacité à problématiser le sujet, à organiser sa pensée d'une façon claire et précise.
    - De l'acquisition de solides connaissances scientifiques.
    - d'un souci de soigner l'orthographe ainsi que la présentation de la copie.
  - De trop nombreuses copies témoignent d'une mauvaise compréhension du sujet, voire d'un manque de préparation évidente. Est-il nécessaire de préciser que la réussite de l'épreuve d'histoire-géographie demande une préparation sérieuse ? Non seulement les connaissances doivent être maîtrisées, mais le sujet doit avoir été lu avec précision, afin d'être mieux compris. Trop souvent, des copies n'ont pas obtenu de notes satisfaisantes car le candidat n'a pas pris le temps de s'approprier le sujet. En effet, les copies réussies demandent de la part des candidats des connaissances scientifiques solides et une capacité à les articuler afin de proposer un écrit où les éléments résonnent et constituent un ensemble cohérent. Cette capacité à rédiger et à

mobiliser ses connaissances ne s'improvisent pas le jour du concours, mais doivent être déjà travaillées au préalable.

- Certaines copies n'étaient pas complètes. Passer et réussir un concours demande de la volonté et de l'obstination. Certains candidats, par manque de confiance dans leurs compétences, ou par oubli, n'ont pas rédigé une partie des épreuves. Cet oubli peut être coûteux. Plutôt que renoncer à rédiger, il paraît plus prudent d'écrire, même d'une façon synthétique, ce que l'on sait sur la question.
- Si une lecture étroite du sujet s'impose, la clarté de l'expression écrite, ainsi que l'organisation de la copie sont des qualités appréciées et dignes d'une démarche historique et scientifique. Les copies où la structure d'ensemble, et notamment le plan, se dégagait facilement ont été valorisées. Une introduction présentant les enjeux du sujet, un corps de devoir dégagant deux à trois parties répondant à la problématique, une conclusion ouvrant de nouvelles interrogations sont des éléments de valorisation. Une épreuve d'histoire ou de géographie exige des qualités de rigueur. L'écriture choisie pour la rédaction de la copie doit donc être sobre, synthétique, précise, sans vocabulaire relevant d'un registre d'abstraction mal adapté. Faire de l'histoire, d'après Paul Ricoeur c'est :
  - connaître : des dates, des faits, des événements, etc...
  - problématiser un sujet.
  - mettre en intrigue, et donc faire résonner entre eux ces mêmes dates, ces mêmes faits, ces mêmes événements.

Les copies faisant ressortir de bonnes connaissances, ainsi qu'une compréhension du sujet, voir d'une intelligence de l'approche correspondaient donc aux attendus.

Une fois ces analyses de l'ensemble des copies effectuées, qu'en est-il maintenant des différents sujets ?

Il n'est pas simple de traiter en peu de temps des sujets en un temps limité. Le concours du CRPE étant un concours exigeant, les sujets proposés étaient à la hauteur de ces exigences. Le barème proposé a donc été précisément établi et adapté aux différents sujets. Il ressort des copies que les sujets d'histoire, que ce soit pour la composante majeure, ou la composante mineure, ont été plus facilement traités que les deux sujets de géographie.

Le sujet d'histoire sur : « la France dans les domaines politiques et sociaux bouleversée par la Révolution et l' Empire » était un sujet de type bilan. Il s'agissait de faire le point, tout en faisant ressortir les évolutions spécifiques à la période de la Révolution et à celle de l' Empire de la France d'un point de vue politique et social. Des éléments d'un plan possible étaient donc déjà donnés dans le sujet.

Le sujet d'histoire de la composante mineure : « Comment expliquer l'expansion coloniale européenne dans la deuxième moitié du XIX ème? » supposait une présentation de l'expansion coloniale. Il paraissait pertinent d'interroger ses espaces, ses temps, ses acteurs, afin de mieux la définir. Puis, une analyse fine de ses fondements permettait d'en faire une présentation précise pour ensuite, en analyser les répercussions.

Les sujets de géographie paraissaient plus complexes. En effet, l'intitulé des sujets comportait, à eux seuls, des notions, voire des concepts de géographie, qui pris un à un supposaient déjà de bonnes connaissances scientifiques. Les choses se compliquaient donc quand il fallait interroger pour mieux traiter le sujet, l'ensemble des thèmes proposés. Et là, les hors-sujets ont été nombreux.

Dans le sujet de l'épreuve majeure, il ne s'agissait pas de traiter uniquement de l'aménagement de l'espace montagnard. De même, pour la composante mineure, le sujet n'invitait pas à décrire la manière dont les villes se structurent. Là, la lecture des sujets devait se montrer exigeante. Pour le sujet sur l'aménagement de l'espace montagnard, l'entrée dans le sujet devait s'effectuer par la localisation, la définition, la présentation des stations touristiques dans LES ALPES françaises. Rien n'empêchait ensuite de restituer cette approche et cette analyse, en pensant à différentes échelles, dans l'aménagement de l'espace montagnard. Très peu de copies ont proposé cette approche géographique. L'articulation entre ces différents concepts a été bien difficile. Pire, la difficulté à penser à différentes échelles et à mettre en valeur les liens possibles entre l'ensemble des

tous les éléments à mener beaucoup de candidats à faire des copies hors-sujet. Peu de copies ont situé précisément la localisation des Alpes françaises. D'autres ont traité d'une façon très générale des stations de sport d'hiver. De même, pour l'épreuve mineure, les candidats qui ont uniquement évoqué la structuration des espaces urbains ont été nombreux. La notion de réseau urbain est souvent apparue comme mal définie, voire méconnue. Il est vrai que le sujet faisait appel à de nombreuses notions géographiques. Lorsqu'un concept était mal compris, l'ensemble du sujet semblait difficile à traiter. Par réseaux urbains, il fallait entendre la manière dont les villes s'organisent entre elles et forment un maillage urbain sur l'espace français. Puis, une fois ces termes définis, il fallait interroger l'offre de services proposée par le réseau urbain en France.

En ce qui concerne le sujet de la composante mineure, la focale pouvait être d'abord mise sur les stations touristiques dans les Alpes françaises, pour ensuite interroger et surtout éclairer la manière dont l'espace montagnard est aménagé.

La seconde partie de l'épreuve majeure sur « La romanisation de la Gaule » mérite de nombreuses remarques. Cette épreuve est une épreuve difficile qui demande des connaissances et des compétences larges. Le premier semble concerner la capacité à dégager les enjeux scientifiques des documents proposés, et ce, à partir de leur présentation. Cette dernière suppose une critique externe et interne des documents. L'ensemble de cette approche doit pouvoir intégrer le tout dans un écrit problématisé. La partie didactique et pédagogique de l'épreuve n'a pas toujours été réussie. Il paraît important d'insister sur l'importance de cette partie de l'épreuve. Situer la séance proposée dans une progression de cycle paraît indispensable. Le niveau auquel la séance pouvait s'adresser était une classe de CE2. La séance décrite doit être une vue la plus réaliste possible d'un temps de classe ; le tout devant être situé en lien avec les enjeux scientifiques dégagés par l'analyse des documents. Les candidats auraient tout intérêt à travailler, encore plus cette partie de l'épreuve.

Pour conclure, la correction des copies a fait apparaître des copies de grande qualité, et d'autres qui étaient loin de témoigner le niveau exigible d'une telle épreuve. Rappelons que le CRPE est un concours, et que comme tout concours, il demande exigence et préparation.